



Rsa et pension alimentaire mineur

Par **uridiv**, le **12/03/2011 à 16:30**

Bonjour,
Pourquoi déduit-on du RSA la pension alimentaire perçue pour un enfant par l'autre parent ?
Cette somme est versée pour l'enfant, pour son éducation, loisirs.....
Car le montant du RSA est de 466 € pour une personne seule !

Par **mimi493**, le **12/03/2011 à 16:48**

Parce que le RSA socle comprend aussi une majoration pour enfant à charge, et qu'on déduit tous les revenus (sauf certaines prestations bien particulières). La pension alimentaire reçue est un revenu, imposable de surcroît.

Par **uridiv**, le **14/03/2011 à 08:50**

bonjour,
Merci pour la réponse,
Mais de combien est la majoration pour enfant à charge ?
Si j'ai une pension de 250 €, est-ce qu'elle sera déduite totalement du RSA ou bien que d'une partie qui correspond à la majoration ? merci divuri

Par **mimi493**, le **14/03/2011 à 14:10**

Tous les revenus sont déduits du RSA, donc 250 euros seront déduits.

Par **sophie84**, le **03/01/2016** à **10:11**

mon fils donne 300 euros de pension alimentaire il a un retard de 3 mois mais il continu a payer son ex porte plainte pour obtenir le rsa que peut on lui faire a mon fils etant au chomage maintenant